



## Mesdames, Messieurs, Chers Amis Bourbonnais

La fin de l'année 2017 approche à grands pas et chaque jour, nous travaillons pour améliorer votre cadre de vie et pour animer la ville.

La gestion d'une collectivité comme la nôtre est à la fois passionnante et parsemée de difficultés. Passionnante car elle prépare le cadre de vie des années futures, et difficiles car les contraintes budgétaires imposent des choix.

Notre choix a été de réduire la dette communale et de ne pas augmenter les taux d'imposition, voire même de les réduire.

Notre ville est une collectivité et ce serait une grosse erreur d'être les uns contre les autres. Je préfère faire le pari de fonder notre action commune sur notre point commun à tous : notre attachement à Bourbonne-Les-Bains/Villars/Genrupt.

Je salue les employés communaux pour leur implication dans l'amélioration de la qualité du service aux usagers.

Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler, mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité et d'humanisme.

Je souhaite à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets dans la paix et le bonheur.



**Dominique RICHARD-BRICE**  
Maire de Bourbonne-les-bains  
Conseillère communautaire

Après 9 mois de travaux et une enveloppe budgétaire respectée, les travaux de la rue Walferdin se terminent. Reste la plantation des arbustes devant la Maison de Santé.

Ceux-ci ont permis de remettre à neuf le réseau d'eau potable, de renforcer le réseau d'eau pluviale et en parallèle la Communauté de Communes a refait une partie du réseau d'eau usée ainsi que la mise à niveau des boîtes de branchement.

Un nouvel aménagement de voirie qui respecte les normes accessibilité a été créé pour permettre aux usagers de circuler avec plus de facilité et de sécurité

Nous remercions les riverains ainsi que les personnes qui se rendent régulièrement dans cette rue pour leur patience et leur compréhension dont ils ont fait preuve tout au long des travaux.



*Nous constatons une prolifération de **chats errants** suite à des abandons irresponsables.*

*Conséquences : miaulements intempestifs, odeur d'urine, bagarres nocturnes, poubelles saccagées, sans compter sur le triste sort de ces pauvres bêtes.*

**Faire stériliser son chat est un acte responsable et citoyen!!!**

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie, avec :

- ⇒ Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- ⇒ Livret de famille

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#).

Le recensement permet aussi [l'inscription d'office](#) du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- ⇒ de ne pas pouvoir participer à la [JDC](#) et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans
- ⇒ de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans



# Vie Pratique : Le Ramassage Des Ordures Ménagères

## ... à BOURBONNE LES BAINS :

### Zone NORD et zone SUD (du 1er mars au 31 octobre) :

⇒ le mardi : déchets ménagers

⇒ le vendredi : déchets ménagers + tri sélectif

(semaines paires = sacs bleus ; semaines impaires = sacs jaunes)

### Zone NORD (du 1er novembre au 28 février) :

⇒ le mardi : déchets ménagers + tri sélectif

(semaines paires = sacs bleus ; semaines impaires = sacs jaunes)

### Zone SUD (du 1er novembre au 28 février) :

⇒ le vendredi : déchets ménagers + tri sélectif

(semaines paires = sacs bleus ; semaines impaires = sacs jaunes)



## ... à VILLARS SAINT MARCELLIN :

⇒ le vendredi : ordures ménagères + tri sélectif (semaine paires = corps plats ; semaines impaires = corps creux)

## ... à GENRUPT :

⇒ le mardi : ordures ménagères + tri sélectif (semaine paires = corps plats ; semaines impaires = corps creux)

### Règles à retenir :

- Pour ne pas encombrer les trottoirs et préserver le bon cadre de vie de nos rues, les poubelles individuelles doivent être sorties la **veille au soir** de chaque ramassage et impérativement rangées le jour de la collecte.
- La collecte est assurée les jours fériés sauf pour Noël et le jour de l'An.
- Le Syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères met à la disposition des habitants, des sacs de tri de couleur **jaune** (pour les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques, les boîtes de conserves, les briques alimentaires, les barquettes en aluminium) et de couleur **bleue** (pour les journaux, les magazines, les prospectus, les catalogues, les cartons d'emballage < 50 x 50 cm). Ces sacs sont disponibles dans chacune des mairies.
- **En cas de déménagement**: Merci d'informer votre commune afin de procéder aux changements nécessaires à la facturation et à la collecte des ordures ménagères.

### La déchetterie

⇒ la déchetterie est située Chemin de Saint-Jacques, dans la Zone Industrielle Nord).

⇒ la déchetterie est ouverte gratuitement aux particuliers

### Période d'été : du 01 / 04 au 31 / 10

Lundi : 9 h / 12 h et 14 h / 18 h

Mardi : 14 h / 18 h

Jeudi : 14 h / 18 h

Samedi : 9 h / 12 h et 14 h / 18 h

### Période d'hiver du 01 / 11 au 31 / 03

Lundi : 10 h / 12 h et 13 h 30 / 16 h

Jeudi : 13 h 30 / 16 h

Samedi : 9 h / 12 h et 13 h 30 / 16 h

<http://bourbonne.com/ma-ville/recyclage-ordures>



### Ce qui est interdit :

- ⇒ de jeter les bouteilles en verre dans vos poubelles d'ordures ménagères. Il faut les déposer dans l'une des nombreuses colonnes à verre installées dans la ville.
- ⇒ de déposer les sacs d'ordures ménagères sur le trottoir pour des raisons de salubrité publique, vous devez vous munir d'une **poubelle individuelle**.
- ⇒ Ne pas mettre les poubelles ménagères dans les poubelles urbaines.
- ⇒ Ne pas utiliser les sacs de recyclage pour les ordures ménagères

### Que dit la loi ?

Le code de l'environnement et le code pénal prévoient :

⇒ jusqu'à 180 € d'amende pour non-respect des conditions de collecte (jours, horaires, tri)

⇒ jusqu'à 750 € pour les particuliers et 3 750 € pour les professionnels pour l'encombrement permanent des voies publiques

### Les conteneurs à verre

- .....sont à votre disposition dans Bourbonne, Villars St Marcellin et Genrupt
- on y dépose uniquement les bouteilles en verre, les bocaux, pots et verrines.
- **Ne pas déposer** : les bouchons, les capsules, les couvercles, le verre culinaire, la vaisselle en verre, les miroirs, les vitrages, la faïence, la porcelaine, la céramique, les ampoules ou néons.

### Les bacs à piles

... sont à votre disposition vers le supermarché Carrefour et rue Vellonne (anciennement supermarché Coccinelle)

# L'Hôpital de Bourbonne-les-Bains accrédité

L'Hôpital de Bourbonne-les-Bains a passé une nouvelle fois son examen très honorablement et a reçu son accréditation. Beaucoup de personnes (la cellule Qualité, la Direction, les médecins, les cadres de santé, ...) se sont investies pour mener à bien ce challenge. Le changement principal cette année a consisté au regroupement territorial. Ainsi l'évaluation concerne les trois établissements hospitaliers : Chaumont, Langres et Bourbonne-les-Bains.

Le Directeur des trois établissements, M. Tonneaux, souligne la mutualisation des services entre les trois établissements, qui se traduit, entre autres, par

- la préparation des repas dans la cuisine agrandie et inaugurée le 25 janvier dernier.
- trois postes créés à Bourbonne afin de passer de 500 repas/jour à près du double (355 869 repas annuels) en fournissant aussi le Centre Hospitalier de Langres et l'EHPAD La Trincassaye de Langres.
- la mise en place de consultation en addictologie, gynécologie et préparation à l'accouchement :



Les consultations en addictologie, débutées le 07 février, sont réalisées par M. François Mercey, infirmier de l'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie du CH de Langres, deux demi-journées/mois, en alternance avec un praticien. Les rendez-vous, ouverts également à la population extérieure au centre hospitalier, sont à prendre au secrétariat médical du service neurologie de l'Hôpital de Langres au 03.25.67.88.88. Les consultations ont lieu à la maison de santé de Bourbonne-les-Bains.

Depuis la mi-février, au même endroit, des consultations obstétriques sont assurées par des sages-femmes du centre périnatal de proximité du CH de Langres (suivi de grossesse, cours de préparation à l'accouchement sans douleur : sophrologie ou en piscine) et des gynécologues du CH de Chaumont (suivi gynécologique). Ces consultations ont lieu un jour/semaine et sont à prendre auprès du secrétariat du centre périnatal de Langres au 03.25.87.89.36.

Enfin notons la bonne réputation du Centre Hospitalier ! Il comprend l'Hôpital (Médecine et Rééducation Fonctionnelle) certes, mais aussi l'accueil des personnes âgées, via le « Soins Médico-Techniques Importants » et l'EHPAD La Croix d'Albin ; mais aussi des soins à domicile, via le SSIAD et l'ESAD.

Le Centre Hospitalier de Bourbonne-les-Bains reste sur une phase ascendante, qu'il en soit ainsi encore longtemps !...

**Marie-Alice Cherrier Wolle, Conseillère Municipale**  
Psychomotricienne au Centre Hospitalier de Bourbonne-les-Bains

## L'Hôpital en chiffres :

- 200 lits
- 78 places (type hébergement temporaire)
- 250 salariés
- Adresse : 1 rue Terrail Lemoine  
52400 Bourbonne Les Bains
- Téléphone : 03 25 87 70 00
- E-mail : [direction@hopitalbourbonne.fr](mailto:direction@hopitalbourbonne.fr)

## Témoignage d'une curiste

Originaire de la Région parisienne, je suis venue pour la première fois à Bourbonne Les Bains en Octobre 1968, âgée de 35 ans. Suite à un accident de ski, j'ai suivi une rééducation de 8 mois à l'Hôpital Cochin à Paris puis à Concarneau. Mon genou était bloqué à 80 %. Mon médecin de Concarneau, ancien médecin militaire, m'a recommandé de continuer la rééducation à Bourbonne Les Bains, « là où j'ai vu des miracles », m'a-t-il dit.

Ma première cure s'est donc déroulée en Octobre 1968 dans l'ancien établissement thermal. 15 jours après, mon genou a plié totalement à ma grande surprise, le talon a touché la fesse. Le Médecin de l'Hôpital Cochin et moi-même avons crié « oh miracle ». Depuis ma jambe a été cassée 3 fois suite à des accidents de ski et je suis donc revenue régulièrement à Bourbonne Les Bains pour entretenir avec des améliorations continues.

Aujourd'hui, je marche aisément et sans aucune souffrance ni rééducation. Pour moi la cure n'est plus que de l'entretien.

Madame G.

# Patrimoine



Parmi la cinquantaine de tours géodésiques\* recensées par l'Institut Géographique National, se trouve celle de Bourbonne les Bains. Celle-ci se situe dans la forêt communale en haut de la côte de Chagnon, côté droit direction Chaumont.

Construite au 19<sup>ème</sup> siècle, ces tours servaient, avant la photographie aérienne, de repère, au sommet desquelles un opérateur pouvait effectuer une visée précise moyennant le passage d'un fil à plomb à l'intérieur et dans toute la hauteur de la colonne. Protégé des remous du vent, ce fil devait s'aligner dans l'axe d'une borne qui constituait l'un des points secrètement gardés par l'armée, du temps des cartes d'état major.

Aujourd'hui devenus désuets, ces repères ont été enlevés ou oubliés et seule subsiste encore parfois la haute tour qui ponctue l'horizon telle une cheminée d'usine avec laquelle la différenciation demeure souvent impossible si l'on n'est pas prévenu de la véritable fonction.

\*La géodésie est la science qui a pour objet l'étude de la forme et des dimensions de la terre.

La période de chasse prendra fin le mardi 28 février 2018 au soir.

Il est formellement **interdit de chasser le mercredi**. La chasse est autorisée de 8 h 30 à 17 h 30.

**La chasse de nuit est interdite.**

Promeneurs, lorsque vous apercevez une pancarte précisant

« **CHASSE EN BATTUE EN COURS = DANGER** », il est préférable de ne pas vous aventurer plus loin et si vous voyez un chasseur demandez-lui où vous pouvez aller vous promener en toute sécurité et sans les gêner car la nature est partagée entre tous les acteurs.

**Soyons prudents et gardons un bon esprit entre promeneurs et chasseurs pour un partage de la nature !!!!**

L'arrêté préfectoral n°1318 du 29/05/2017 est consultable en mairie

Comme vous avez pu le constater des travaux d'abattage ont été entrepris dans l'arboretum. Cette phase indispensable pour redonner de la clarté et une seconde jeunesse à cet endroit, sera suivie d'une phase dite "gestion de l'accueil" avec la réfection des sentiers, la pose de mobilier urbain (bancs, poubelles). De la signalétique mis en place. Dans les années futures, des parties dites scientifiques et pédagogiques seront créées.



## Date à retenir !!!

La nouvelle édition de la crèche 2017 se tiendra le **dimanche 17 décembre** pour deux séances, une de jour à **14h30** et une de nuit à **17h**. L'équipe organisatrice tient à souligner plusieurs points :

- ◆ Les bonnes relations avec la Mairie, les services techniques de l'office de tourisme qui soutiennent ce projet depuis 5 années
- ◆ Les bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps en participant de différentes manières
- ◆ Le groupe d'acteurs, figurants et tous les petits bergers
- ◆ La présence des scouts de France
- ◆ Et cette année, la participation des jeunes de l'Aumônerie de Bourbonne, Montigny et Bourmont
- ◆ Le spectacle se déroulera toujours place de l'église. Mais de nouvelles scènes sont au programme et se joueront en hauteur pour plus de visibilité
- ◆ De nouveaux personnages feront leur apparition
- ◆ Les animaux, vaches, moutons, chèvres et lamas seront présents et les chants traditionnels joués par des musiciens retentiront tout au long de spectacle
- ◆ Les bénéfices recueillis par la vente de gâteaux, gaufres et boissons seront reversés au profit des sinistrés de l'ouragan Irma aux Antilles



## Prochain conseil municipal :



Mardi 19 décembre à 19 h 30  
Dans la salle du Conseil Municipal  
de l'Hôtel de Ville

Les conseils municipaux sont ouverts au public

<http://bourbonne.com/consell-municipale/consell-municipaux>

## Permanences municipales

### ⇒ **VILLARS ST MARCELLIN**

Le lundi de 8 H 30 à 11 H 30 et le vendredi de 13 H 30 à 16 H 30  
Tél : 03 25 90 02 15 E-mail : [mairievillars.bourbonne@orange.fr](mailto:mairievillars.bourbonne@orange.fr)

### ⇒ **GENRUPT**

Le mardi de 14 H à 16 H et le vendredi de 9 H à 12 H  
Tél : 03 25 90 10 23 E-mail : [mairiegenrupt.bourbonne@orange.fr](mailto:mairiegenrupt.bourbonne@orange.fr)

### ⇒ **BOURBONNE LES BAINS**

La mairie est ouverte du lundi au jeudi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 18 H et le vendredi de de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H  
Tél : 03 25 90 14 80 E-mail : [mairie.de.bourbonne@orange.fr](mailto:mairie.de.bourbonne@orange.fr)